



## Présentation du diplôme

La Licence Droit accès Santé est une formation associant une majeure droit et une mineure santé, en vue de permettre l'accès soit à la deuxième année des études de santé, soit à la deuxième année de Licence en droit.

En conséquence, cette première année d'étude supérieure associe l'acquisition des connaissances de base nécessaires à la poursuite des études de droit (culture juridique générale, vocabulaire et méthodologie propres aux juristes) et à celle des études de santé et ce, quelle que soit la filière envisagée (Médecine, Pharmacie, Odontologie, Sage-Femme ou Kinésithérapie)

## Rythme de la formation

La LAS Droit se déroule sur une année, soit deux semestres d'enseignements.

Les enseignements de droit et de santé sont dispensés sur le site de La Roche-sur-Yon.

## Les attendus

### Cadrement national des attendus

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires
- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte
- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques
- Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques
- Avoir effectué le questionnaire d'auto-évaluation

### Combinaisons du baccalauréat

La formation peut accueillir des profils variés. Il est toutefois vivement recommandé, au regard des enseignements de la mineure santé, de suivre la spécialité « physique-chimie ».

## Organisation de la 1re année et matières enseignées

Les enseignements de droit permettent d'en découvrir ses principales branches :

- le droit public à travers le droit constitutionnel
- le droit privé à travers une introduction générale (sur les sources et les concepts), le droit des personnes, le droit de la famille
- l'histoire du droit à travers une introduction historique aux sources du droit et l'histoire politique et constitutionnelle (depuis 1789)

Des enseignements transversaux donnent ensuite une vision générale du droit et de ses institutions (institutions juridictionnelles et institutions internationales).

Les enseignements de santé permettent aux étudiants de découvrir des matières telles que la biochimie, la biologie cellulaire, la biophysique, l'anatomie, les bio-statistiques, l'histologie, l'embryologie ou encore la physiologie.

# Que faire après ?

## Poursuite d'études possible

Après une LAS Droit, les étudiants peuvent accéder soit à l'une des cinq filières de santé, soit à la L2 Droit.

L'accès à l'une des cinq filières de santé est conditionné par :

- L'admission aux épreuves orales de santé (elle-même conditionnée par la validation de la LAS et le classement au sein de celle-ci).
- L'ordre du classement final à l'issue des épreuves orales
- Le nombre de place disponible au sein de chaque filière

Médecine, odontologie, et pharmacie sont des filières d'études universitaires. La formation de sage-femme est assurée dans des écoles agréées par l'Etat (à Nantes au niveau du CHU- hôpital mère-enfant). Les études de Kinésithérapie se poursuivent au sein de l'IFM3R à Saint-Sébastien sur Loire (avec des frais de scolarité très différents).

L'accès à la L2 Droit est acquis dès lors que la LAS est validée.

Après la L2, les étudiants peuvent commencer leur spécialisation en choisissant soit l'un des parcours de Licence 3 proposés par l'Université de Nantes (entreprise, judiciaire, privé, public, assistant juridique, science politique), soit une licence professionnelle comme celles des « métiers du notariat » ou des « métiers de la gestion des ressources humaines ».

Après leur licence, les étudiants peuvent prolonger leur formation et poursuivre leur spécialisation en intégrant des Masters de Droit ou de Science politique. La Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Nantes propose une large palette d'une vingtaine de Masters 2 qui permettent d'accéder aux postes d'encadrement supérieur ou à des fonctions de juriste très spécialisé.

Des institutions rattachées à la Faculté de Droit permettent de préparer des concours afin d'accéder aux carrières judiciaires ou de la fonction publique (IEJ, IPAG).

## Domaines d'activité possibles à l'issue des études

Une formation en Droit conduit à une mosaïque de métiers extrêmement diverse.

Celle-ci comporte par exemple les « carrières judiciaires » (magistrats, avocats, greffiers, huissiers, notaires, assistants de justice...) qui représentent 10 % des sorties.

La formation en Droit conduit également vers l'entreprise (dans les banques, les assurances, la construction, les entreprises de conseil et de services), soit dans des postes spécialisés, soit dans de nombreux postes généralistes intégrant une composante juridique (par exemple, la gestion des ressources humaines reposant sur le droit social).

Les études de Droit sont aussi une filière majeure d'accès aux carrières publiques dans les administrations d'État, dans les collectivités territoriales ou hôpitaux publics. Elle prépare notamment aux concours de la filière sécurité et défense (commissaire, lieutenant de police, officier de gendarmerie...), de la filière économie-finances (inspecteurs ou contrôleurs des impôts, du Trésor, des douanes...), de la filière administration générale ou gestion publique (responsable RH, responsable de la commande publique, gestionnaire de projets...), de la filière santé (directeur d'hôpital...).

## Contacts

### Renseignements

Tél : 02 53 80 41 00

[droit.laroche@univ-nantes.fr](mailto:droit.laroche@univ-nantes.fr)

### Informations complémentaires

[www.lyceens.univ-nantes.fr/licence-droit](http://www.lyceens.univ-nantes.fr/licence-droit)

[www.droit.univ-nantes.fr](http://www.droit.univ-nantes.fr)

